

## Actualités

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JANVIER 2017

**Le 25 janvier les 8 communes ont signé les chartes d'engagement Administrations Responsables...**

... pour renforcer leur exemplarité en s'engageant dans une **démarche d'économie circulaire**. Chaque collectivité doit s'impliquer et sensibiliser les services qu'elle dirige au quotidien. Les diagnostics « déchets » réalisés par les différents services ont permis d'établir un plan d'actions avec des objectifs chiffrés. Ainsi, des actions de réduction des déchets et de préservation des ressources pourront être mises en œuvre. Entre autre action, les services des communes s'engagent à pratiquer le compostage, le broyage de leur déchets végétaux sur place, à donner aux associations ou aux particuliers le mobilier ou le matériel qui peut encore servir, à mettre en place des boîtes à dons, à favoriser les produits éco-labélisés et réutilisables. Pour Pascal MASSICOT, l'**objectif ambitieux d'une île « zéro déchet » passe nécessairement par l'exemplarité des administrations et par l'engagement des élus locaux**. Il est important que chaque collectivité s'investisse dans ce programme d'actions pour montrer la voie et être partie prenante des engagements pris par l'ensemble des acteurs du territoire. En effet en 2016, les hébergements touristiques et les marchés (commerçants et communes) se sont lancés dans le programme zéro déchet. Ils seront suivis en 2017 des communes, des restaurateurs et des grandes et moyennes surfaces.



- Vendredi 17 février, vernissage au musée de l'île d'Oléron de l'exposition Oléron-Continent les liaisons maritimes du Moyen-âge à nos jours.



- Lors de la cérémonie des vœux 2017 de la communauté de communes, remise du prix « Création ou reprise d'une entreprise en 2016, sur l'île d'Oléron », à Nelly GIROUX - VALETTE créatrice de l'entreprise GOURMANDIOSE (pâtisserie, confiserie, traiteur) au Château d'Oléron

**Gestion des espaces naturels**

Dans le cadre de sa politique de gestion des Espaces Naturels de l'île d'Oléron, la communauté de communes de l'île d'Oléron a la volonté de poursuivre les actions engagées en matière environnementale sur le territoire validées par le conseil communautaire le 29 janvier 2014. Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la **prolongation de 3 postes contractuels de catégorie C des agents techniques de gestion des espaces naturels** pour une durée de 3 ans à temps complet.

## Actualités

- Réunions publiques Plan de Prévention des Risques Littoraux organisées par les services de l'État :
  - le 3 mars à 18h30 à la Citadelle, pour les communes de Le Château, St-Trojan, Grand-Village et Dolus
  - le 9 mars à 18h30 à l'Eldorado pour les communes de St-Pierre, St-Georges, La Brée et St-Denis.

Réunion publique « Concertation de l'éolien en mer au large de l'Île d'Oléron » présidée par le Préfet  
Lundi 27 février 18h30 à l'Eldorado.



## Développement économique

- Acquisition à St-Denis d'Oléron d'une parcelle de 1ha 08a 60ca moyennant le prix principal de 108 600 € pour prévoir l'extension de la ZAE «LES SEIZINS» à plus ou moins brève échéance. Il est indiqué que sept entreprises artisanales ont d'ores et déjà manifesté de l'intérêt ce projet.
- Dans le cadre de son projet « Territoire à Energie Positive » et de son action en faveur de l'agriculture durable, la collectivité a planifié la venue d'un banc d'essai pour tracteurs. **Le banc d'essai a pour but d'optimiser le fonctionnement et de réduire les consommations de carburant.** En complément une journée de formation à l'éco-conduite appliquée à l'activité agricole sera proposée. Suite à l'analyse réalisée par le technicien de la Chambre d'Agriculture, des propositions d'optimisation des réglages du tracteur sont remises à l'agriculteur. Ces optimisations doivent être réalisées par un professionnel. Cette action est menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la CUMA de Charente-Maritime. Les élus communautaires ont approuvé l'accompagnement financier des agriculteurs pour la partie banc d'essai soit un coût de 2060 € (80%).

## et aussi...

Les élus communautaires ont validé le **plans d'actions 2017 du PAPI** de l'île d'Oléron. Les actions suivantes du PAPI d'Oléron seront poursuivies :

- Action 1.4 : organisation de 4 ateliers de sensibilisation aux risques de submersion marines avec l'outil LittoSIM
- Action 2.1: Poursuite du programme de surveillance des côtes oléronaises avec le partenariat CD17/ULR/CDC et la thèse de Benoît GUILLOT (mission drones) en partenariat avec l'université de La Rochelle
- Action 4.1 : révision du Plan de Prévention des Risques Naturels
- Action 4.2 : Travail sur l'intégration des risques littoraux (appel à projet national) pour la révision du SCOT du Pays Marennes-Oléron.
- Action 5.3 : études préalables et réglementaires pour la protection du secteur de La Cotinière à la passe de l'Écuissière
- Action 6.1 : définition d'un programme d'actions pour les marais afin de limiter les risques de submersion par contrôle et ralentissement des écoulements
- Action 7-5 : Poursuite du chantier de Saint Trojan les Bains.

Seront également lancées en 2017 les actions suivantes :

- Action 1.5 : Information à destination des aménageurs, bâtisseurs et architectes (action lancée en 2016).
  - Action 3.1 : Lancement de l'action concernant l'alerte et la gestion de crise
  - Action 5-4 : Diagnostics, études préalables et réglementaires des systèmes littoraux de protection sur le littoral sud-est
  - Actions 7-1 à 7-3 : Lancement des chantiers de La Perroche et de Lannelongue
  - Action 7-4 : Lancement du chantier de Boyardville-La Perrotine
- Afin d'animer et de suivre les actions programmées pour 2017, la Communauté de communes dispose d'une chargée de mission employée à plein temps. Le coût prévisionnel de l'animation pour l'année 2017 est de 38 000 €.